



## Le Syndicat examine le "Pacte sur l'entreprise"

Le processus de transition de l'économie planifiée vers l'économie de marché a été, dès le début, confronté à une question majeure: que faire des entreprises d'Etat dont le nombre très élevé, bien qu'inefficaces ont, cependant, fourni un emploi et un revenu à des millions de travailleurs? Bien sûr, il n'y eut jamais de doute quant à la supériorité de l'entreprise privée. Toutefois, les problèmes sont légion: comment cette propriété privée doit-elle être instaurée? Selon quelles lois et quelles procédures? Comment ce processus peut-il être amorcé sans trop peser sur les travailleurs? Comment l'équité et la justice seront-elles garanties? Quels en seront les coûts sociaux? En outre, le temps joue contre nous. Chaque mois qui passe impose les pertes et diminue les possibilités d'agir. Pour ces raisons, le "Pacte" proposé par le Gouvernement était attendu avec grand intérêt et une certaine crainte. Il a provoqué une tempête des débats, faisant autant de partisans que d'opposants. Le principal objectif du "Pacte" proposé est "un partenariat entre travailleurs et gestionnaires pour la réforme de leurs entreprises" (voir NEWS n° 177). NSZZ Solidarnosc est partenaire principal du Gouvernement dans le dialogue social relatif à cette réforme. L'enjeu est d'envergure et la responsabilité du Syndicat est très grande. Nous estimons indispensable de présenter les critiques émises par les experts et les militants de NSZZ Solidarnosc en tant que contribution constructive au débat sur cette importante matière.

En tant que syndicalistes et citoyens, nous estimons que l'état désastreux de notre économie va grandissant en amenant de nouvelles banqueroutes, un chaos économique et une criminalité en hausse. La Pologne a besoin d'un programme économique complet et d'une vision cohérente du futur. Le programme économique devrait définir des priorités claires, une politique industrielle viable, des mécanismes stimulant les initiatives et offrant un cadre légal et institutionnel pour le développement du marché. Il devrait tracer les lignes d'une politique sociale protégeant les pauvres, les plus touchés par la réforme économique. Hélas, au lieu de cette conception globale, l'on nous offre un "Pacte" dont l'unique objectif est d'accélérer la privatisation à tout prix comme seul but et méthode. Cette approche dogmatique provient de trois tendances: une mauvaise analyse des mécanismes économiques élaborée au cours de ces trois dernières années, l'incapacité de tirer des conclusions correctes des expériences économiques et un manque général de compétences professionnelles.

### Problèmes spécifiques

- Le "Pacte" proposé fait glisser les responsabilités de la réforme du Gouvernement sur les banques et les entreprises. Le système bancaire n'est aucunement préparé pour une telle tâche et de plus, n'a aucun intérêt à résoudre les problèmes des entreprises d'Etat.
- Le "Pacte" ne parvient pas à établir l'institution du Trésor d'Etat, propriétaire et contrôleur des biens de l'Etat, portant l'entière responsabilité de leur gestion. Ainsi, tous les pouvoirs seraient concentrés au sein du Ministère pour le Transfert des Propriétés, agissant en tant que propriétaire, vendeur, contrôleur et gestion-

naire des biens de l'Etat.

- La privatisation menée de manière tellement autoritaire induit la hausse du chômage, les faillites et la baisse des revenus taxables. Personne au Gouvernement n'a jamais estimé le coût de ces transformations et même le "Pacte" ne soulève pas ce problème. La phraséologie au sujet de la prospérité future et participation des travailleurs à la gestion des entreprises, telle qu'elle est proposée dans le document, tendent à détourner l'attention de l'opinion publique des points essentiels: a) les mécanismes proposés centralisent les décisions économiques entre les mains d'un petit groupe de fonctionnaires; b) les décisions concernant les banques et les entreprises sont hautement politisées; c) le processus ouvre les portes à une fuite non contrôlée des capitaux privés vers l'étranger et un rachat des entreprises polonaises pour un prix symbolique par le capital étranger; d) aucune mesure n'a été proposée concernant la responsabilité individuelle des preneurs de décisions en matière de privatisation et de gestion des entreprises privatisées.
- Il faut souligner que les mesures adoptées par la législation relatives à la restructuration des entreprises d'Etat et des banques rendent caduques les efforts pour amender le budget 1992 ainsi que le débat sur le budget de l'année 1993. Pour résumer, le "Pacte" est un document politique pour convaincre la société des bonnes intentions du Gouvernement. Malheureusement, il n'est pas ce qu'il devrait être - un programme complet et cohérent destiné à résoudre nos problèmes économiques. En conséquence, les mesures proposées prolongent les solutions inefficaces du passé dont le coût sera de nouveau supporté par la société. ■

## De difficiles negotiations en vue ...

Ryszard Kuszleyko, un éminent expert économique du Syndicat, ajoute une vue critique et constructive du "Pacte" reconnaissant sa valeur en tant que l'invitation pour une négociation ardue sur le futur des réformes économiques.

Le "Pacte" doit être reconnu comme une étape majeure vers la transformation de notre réalité socio-politique. Finalement, nous avons une déclaration claire soutenant les droits des travailleurs de participer au destin de leur propre entreprise. Ces droits sont inaliénables car ils ont contribué de manière décisive à la défaite du communisme et à la possibilité de privatiser (...) Ainsi, la proposition de conclure ce "Pacte" est digne d'être soutenue. Toutefois, une analyse approfondie des propositions soumises à NSZZ Solidarnosc montre la distance qui nous sépare de sa réalisation. Actuellement, tant les suggestions proposées que leur degré d'élaboration inspirent de

*.. les travailleurs des entreprises d'Etat  
considèrent la privatisation  
surtout comme un actionariat  
entre les travailleurs et le management..*

sérieuses réserves. Le Gouvernement en est bien conscient; il considère que les documents ne sont qu'une invitation au débat avec le Syndicat. NSZZ Solidarnosc a défini sa position sur les sujets économiques dans la déclaration adoptée lors de son IVe Congrès. Le document répertorie tous les problèmes dont la solution constitue une condition *sine qua non* pour améliorer le niveau de vie de notre société. Cependant, le "Pacte" ne fait référence qu'à un seul point: la privatisation. Bien qu'il s'agisse, sans aucun doute, d'un aspect important, ce n'est pas le seul et il devrait être accompagné de solutions à d'autres problèmes. Nous pouvons mentionner l'intervention de l'Etat dans l'économie, spécialement dans les régions menacées d'un chômage élevé. Notre Syndicat aimerait aussi que l'Etat réagisse promptement aux signaux du marché en ce qui concerne l'offre et la demande. Des problèmes comme le chômage, les travaux publics, le logement ainsi que les secteurs industriels en difficulté comme les mines de charbon et l'énergie sont encore en attente d'une solution viable. Aucune de ces matières n'est traitée de manière spécifique (elles sont parfois simplement évoquées) dans le documents proposé. (...) Ce texte contient principalement des projets législatifs relatifs aux entreprises ainsi que des déclarations imprécises - sans impact sur la situation dans les entreprises; ceci pourrait être débattu par le Syndicat dans le cadre d'une procédure commune. Alors, le processus de négociation présuppose de longues clarifications et explications. Le moins controversé est le projet de loi sur la création d'un fonds pour protéger les travailleurs en cas de faillite de l'entreprise.

Les mesures actuelles de privatisation suggérées par le "Pacte" sont loin d'être compatibles avec les positions adoptées par NSZZ Solidarnosc lors de son Congrès.

En outre, elles ne sont pas en accord avec les déclarations théoriques du "Pacte" lui-même. Les travailleurs des entreprises d'Etat considèrent surtout la privatisation comme une association entre les travailleurs et les actionnaires. Tous les efforts de privatisation devraient donc se concentrer sur cette stratégie particulière. Malgré les déclarations officielles, les documents ne contiennent pas d'éléments dans ce sens. Un exemple est la notion "des capitaux entièrement souscrits" qui anéantit la possibilité actuelle d'option populaire d'une participation de 25%. Le Ministère pour le Transfert de Propriétés essaie d'imposer cette conception qui ne cadre pas avec celle du Syndicat et ne présage rien de bon pour la future application du Pacte. Mais surtout, les stratégies de privatisation ne mentionnent même pas le plus grand obstacle au processus - la bureaucratization de la procédure. La privatisation en Pologne était enfouie dans les tiroirs des fonctionnaires qui, pour éviter des décisions contraires à leurs intérêts, imposaient souvent des exigences de procédure démesurées. "To be or not to be" de notre privatisation dépend de la suppression de ce poids. En outre, il faut abandonner la dénommée "privatisation sociale" qui constitue une déformation du vieux concept de bons de "participation populaire".

*.. "to be or not to be"  
de la privatisation  
dépend de la suppression  
de l'emprise bureaucratique ..*

Un autre point controversé concerne la "commercialisation", où le Trésor d'Etat devient le seul propriétaire d'une entreprise; ceci est basé sur l'idée que "une entreprise sans propriétaire ne peut fonctionner de manière efficace", ainsi "le Trésor d'Etat pourrait devenir ce propriétaire". Le danger est que, si le Trésor devient le propriétaire sur base du code commercial, nous régressons au temps stalinien d'une planification centralisatrice où le destin de l'entreprise était décidé par un bureaucrate. De cette manière seraient renversées les tendances de la réforme visant à augmenter l'autonomie des entreprises et ses prérogatives en matière de prise de décisions. Une telle orientation s'avère d'autant plus dangereuse qu'elle risque d'affecter une large part de l'économie en désignant les entreprises soumises à une "procédure de privatisation spéciale". Il faut fermement s'opposer au projet de cette sorte car il placerait l'économie entre les mains d'une bureaucratie d'Etat faible et inefficace. En outre, les critères pour désigner ces entreprises semblent être suspects. En conclusion, il faut admettre que nous sommes face à des négociations difficiles. Espérons que nos efforts serviront à un but plus élevé qu'un simple appui au Gouvernement actuel.